

M^{me} Sultana DAOUD
Maître de Conférences
Présidente de la Cellule de Valorisation des Résultats de la Recherche
Université des sciences et de la technologie
Oran-Algérie
E mail s_daoud_s@yahoo.fr
Tél.fax (00)(213) (041) 56 03 22
Mobile(00)(213) 7 73 73 33 65

V^{ème} colloque international
Laboratoire PS2D
Prospective Stratégies et Développement Durable
21-23 juin 2010
Hammamet (Tunisie)

Proposition de communication

Thème : Les limites d'un modèle de répartition de la rente en l'Algérie

Résumé :

De par la structure de son commerce extérieur, l'Algérie, est généralement assimilée à un pays rentier. Le secteur pétrolier; un secteur où l'imbrication et l'interdépendance entre l'économique et le politique sont grandes, occupe une place primordiale dans la stratégie de développement.

L'analyse de l'économie algérienne ne peut être pertinente que si elle traite du procès de réalisation des hydrocarbures de façon globale. Comme dans la plupart des économies rentières en développement, la rente pétrolière s'est souvent trouvée au coeur du débat économique et, particulièrement, dans celui des échanges extérieurs. Ce type d'économie qui est tributaire des hydrocarbures soit plus de 97% des recettes d'exportation, confère à ces derniers le rôle d'agent de développement et de réorganisation sociale. Du reste, le prix du baril demeure encore une variable d'ajustement décisive. Il définit le taux de change par l'offre de devises qui reste le fait quasi exclusif des exportations d'hydrocarbures et en conséquence de la majorité des prix, vu le niveau de dépendance de l'économie algérienne.

La politique de développement préconisée a longtemps prôné le rôle de l'Etat en tant que planificateur, et en tant que premier investisseur. Ce rôle était privilégié par la construction d'un grand secteur public embrassant toutes les branches d'activités. De plus les entreprises publiques devaient forcément être de grande taille : c'est le mythe des économie d'échelle et celui des économies d'apprentissage. Selon cette optique, elles sont les seule pourvoyeuses d'emplois et susceptibles de générer des richesses. De ce fait, elles ont été longtemps soutenues par l'Etat, par contre les entreprises privées étaient confinées au second rang et cantonnées dans des activités périphériques.

Par ailleurs, les retombées de la déprime du marché mondial des hydrocarbures en matière d'équilibres budgétaire et extérieur¹, mettent en évidence, la forte vulnérabilité de l'économie aux fluctuations du prix du baril. Les recettes des exportations des hydrocarbures peuvent desserrer la contrainte externe, mais elles ne sont pas en mesure de diversifier les sources de croissance, permettant ainsi une amélioration du niveau de vie. Ce qui confirme la situation de « développement sans croissance »² de l'économie algérienne. La rente pétrolière génère une structure socio-économique qui est en même temps, peu propice à un développement diversifié.

Au vu du caractère assez similaire des situations des économies pétrolières, de leurs processus respectifs de spécialisation internationale, leur expérience est la référence de « Dutch Disease », qui dévoile l'assujettissement des mécanismes de ce malaise à la loi de l'avantage comparatif. De remarquables leçons peuvent être tirées de l'itinéraire de ces pays. Les lourdes tensions que pratique le service de la dette sur les dépenses publiques et l'indispensable équilibre du budget de l'Etat, dans des conditions de réduction des recettes fiscales sur les hydrocarbures poussent forcément à la recherche d'autres sources de croissance susceptibles d'assurer la relance économique. L'expérience de l'Algérie au début de la décennie quatre vingt dix nous enseigne que, l'abandon des mécanismes de soutien des prix et des subventions que se soit à la production ou à la consommation entraîne, des conséquences significatives sur les coûts de production et les prix à la consommation, ainsi que, sur le niveau de vie des couches sociales à faibles revenus. Cette situation a appuyé le gain de la prise en considération du secteur privé. Actuellement, la mobilisation des pouvoirs publics autour de problématiques qui concernent l'entreprise, notamment l'entreprise privée montre la prise de conscience considérable concernant cette composante de l'économies nationale. Cette volonté est confirmée par les moyens mis en œuvre pour promouvoir le secteur privé

Notre recherche a pour but d'étudier le modèle de répartition de la rente. D'où la question sur la distinction de l'Algérie par une nouvelle démarche lui favorisant la diversification de ses ressources de croissance ? Dans un tel cas de figure, le secteur privé peut-il être porteur d'un modèle de développement ? Vu que le modèle rentier est non transparent, est-ce que le premier a besoin des conditions de transparence ? Peut-il mettre fin à la rente ? Ou bien peut-il cohabiter avec le modèle de la rente ? Autant de questions qui ont conduit à axer ce travail autour des liens modèle de répartition de la rente et secteur privé. Notre objet d'étude s'articule autour d'un sujet d'investigation difficile compte tenu de la diversité des facteurs qui peuvent entrer en jeu autour de cette relation.

Répondre aux questionnements susmentionnés, tel est l'objet central de notre démarche tout au long de ce travail. Nous partirons d'une première hypothèse de travail qui consistera à placer la question de la rente pétrolière au cœur du développement économique de l'Algérie. La seconde hypothèse que nous retenons concerne le choix stratégique du secteur privé comme une option de rupture, porteur d'une nouvelle stratégie de développement.

C'est autour du corpus de ces hypothèses que nous allons construire notre plan qui est composé de deux parties : la première est totalement théorique. Il s'agit des principales théories explicatives de la rente. La deuxième partie s'attache à analyser le secteur privé en

¹ Selon monsieur le ministre des finances, une baisse de prix de 1 dollar occasionne un manque à gagner pour le Trésor de 30 milliards de dinars, CNES, 2000, Bulletin officiel N°6, p.206

² Sid Ahmed, A. (1989), Économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles (IBR), Paris, Publisud, tome 2 p.249

tant que politique alternative de remplacement, tout en situant notre étude dans un cadre temporel bien spécifique aux trois dernières décennies

REFERENCES

- BANQUE MONDIALE (2003), *Enquête ICA*,
CHEVALIER, J. (2004) « l'Etat régulateur » revue française d'administration publique n°111
FORMEZ (2004), « Politiques pour les entreprises dans la région Méditerranéenne Algérie »,
Édition C.A.I.MED.,
HERNANDEZ, E.M. (2002), « De nouvelles règles pour entreprendre », *Revue problèmes économiques*
RICHET, X. (2001), « Entreprendre dans les économies post-socialistes : enjeux, dynamiques, blocages, politiques », dans D. Guerraoui et X. Richet (dir.), *Économies émergentes, politiques de promotion de la PME expériences comparées*, Paris, l'Harmattan
SID AHMED, A. (1989), *Économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles (IBR)*, Paris, Publisud, tome 2
TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2008), *Annual Report 2007*